

AMAP du pays Voconces

Association 1901, siège à la Mairie de Vaison-la-Romaine, Email : amapvaison@gmail.com
<http://amapdupaysvoconces.com/amap/>

CONTRAT D'ENGAGEMENT N°8 pour la saison d'été 2017

Contrat ponctuel « Châtaignes »

LES CONTRACTANTS

Le présent contrat est passé entre :

- Vincent Mele, castanéculteur,
07190 Saint-Julien-du-Gua, désigné ci-après *paysan* d'une part, et :
 - Adhérent : Email :
 - Adresse : Tél.
- désigné ci-après *adhérent* d'autre part.

CONTENU DU CONTRAT

- Le *paysan* et l'*adhérent* s'engagent à respecter la Charte de l'AMAP.
- Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement de « châtaignes » par le paysan
- Tous les produits sont issus de l'exploitation du paysan. La définition de la nature et de la quantité des produits fournis est **faite en accord entre le paysan et les adhérents**. Les contractants sont solidaires des aléas de production.
- **Quelques jours avant la distribution de votre panier, vous serez avertis par mail de la date qui a été convenue avec le paysan. Il est impératif de venir chercher votre colis ce jour-là, la livraison de châtaignes ne pouvant pas être reportée. Il appartient à chaque adhérent de prévenir une personne du Collectif s'il ne peut venir chercher son panier ou si quelqu'un d'autre le prend à sa place.**

TERMES

Le présent contrat est ponctuel.

Attention : La livraison est prévue mi-octobre.

TARIFS

Châtaignes (filet de 2kgs) : 8,00€ (variétés Combale et Garrinche)

Farine de Châtaignes (sachet de 500g) : 8,50€ (variétés Combale ou Garrinche)

Confiture extra de Châtaigne : 5,40€ Pot de 360g (55% de purée de châtaigne)

Les livraisons auront lieu le **vendredi de 18h à 19h, dans la zone d'activité de l'Ouvèze face à l'Ecole de cirque Badaboum à Vaison-la-Romaine**. Les adhérents et les paysans seront informés par les membres du Collectif de tout changement du lieu de livraison.

	Quantité	Prix Total
Châtaigne (filet de 2 kg) : 8 € variétés Combale et Garrinche		
Farine de Châtaigne (sachet de 500g) : 8,50 € variétés Combale et Garrinche		
Confiture extra de Châtaigne : 5,40€ Pot de 360g (55% de purée de châtaigne)		
Prix TOTAL Commande		

DETAILS DES ENGAGEMENTS

L'adhérent(e) confirme :

Son engagement d'achat de filet(s) de châtaignes au prix de 8€ le filet de 2kgs,

Et/ou desachet(s) de farine de châtaignes au prix de 8,50€ le sachet de 500g

Et/ou depots de confiture extra de châtaigne au prix de 5,40€ le pot de 360g

Soit au total€, réglé en 1 fois par remise d'1 chèque de€ à l'ordre de Vincent MELE.

La livraison se fera mi-octobre

Le principe de l'AMAP reposant sur une garantie de trésorerie au paysan, **le chèque devra être établi** au moment de l'engagement et remis au responsable qui se chargera de le remettre au paysan au moment de la livraison.

Cotisation annuelle à l'AMAP (obligatoire pour le 1er contrat) : 22€ par famille, payable par chèque à l'ordre de l'AMAP du pays Voconces. L'AMAP versera 11€ par adhérent à « Les AMAP de Provence, réseau régional du MIRAMAP » pour son travail de soutien et de promotion des AMAP.

Fait à Vaison-la-Romaine

Le Paysan :

L'Adhérent :

le

.....

.....